



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E120518

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2027

ÉDITÉ LE 23/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANCY 1995B00409

Siret : 401 955 752 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 54 5869 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6011239404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6011239404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : CUVILLEZ PATRICK

1 RUE DES TUILERIES
54290 BAYON

Téléphone : 03 83 72 52 04

Portable : 06 08 22 34 93

Fax : 03 83 72 45 18

Site Internet :

E-mail : lorassur@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CUVILLEZ PATRICK GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/12/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	15/12/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	15/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1